



Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Journée de réflexion sur
l'accompagnement à la scolarité
02 février 2008



Sommaire

1. A quoi renvoient les mots ?
2. Des précisions nécessaires
3. Conséquences
méthodologiques et premières
pistes de travail



A quoi renvoient les mots ?

1 - Scolarité ?

Il s'agit de tout ce concerne l'école et son enseignement; aussi bien le fait d'aller à l'école, que la durée des études que le type d'études suivies

Dans tous les cas, la scolarité renvoie à un jeu complexe qui mêle SAVOIRS et SAVOIR-FAIRE



A quoi renvoient les mots ? (suite)

Si l'École est lieu d'acquisition des savoirs, il n'en est pas le seul.

L'enfant, le jeune mobilise tout le temps des compétences (même quand il joue). parmi les plus élémentaires:

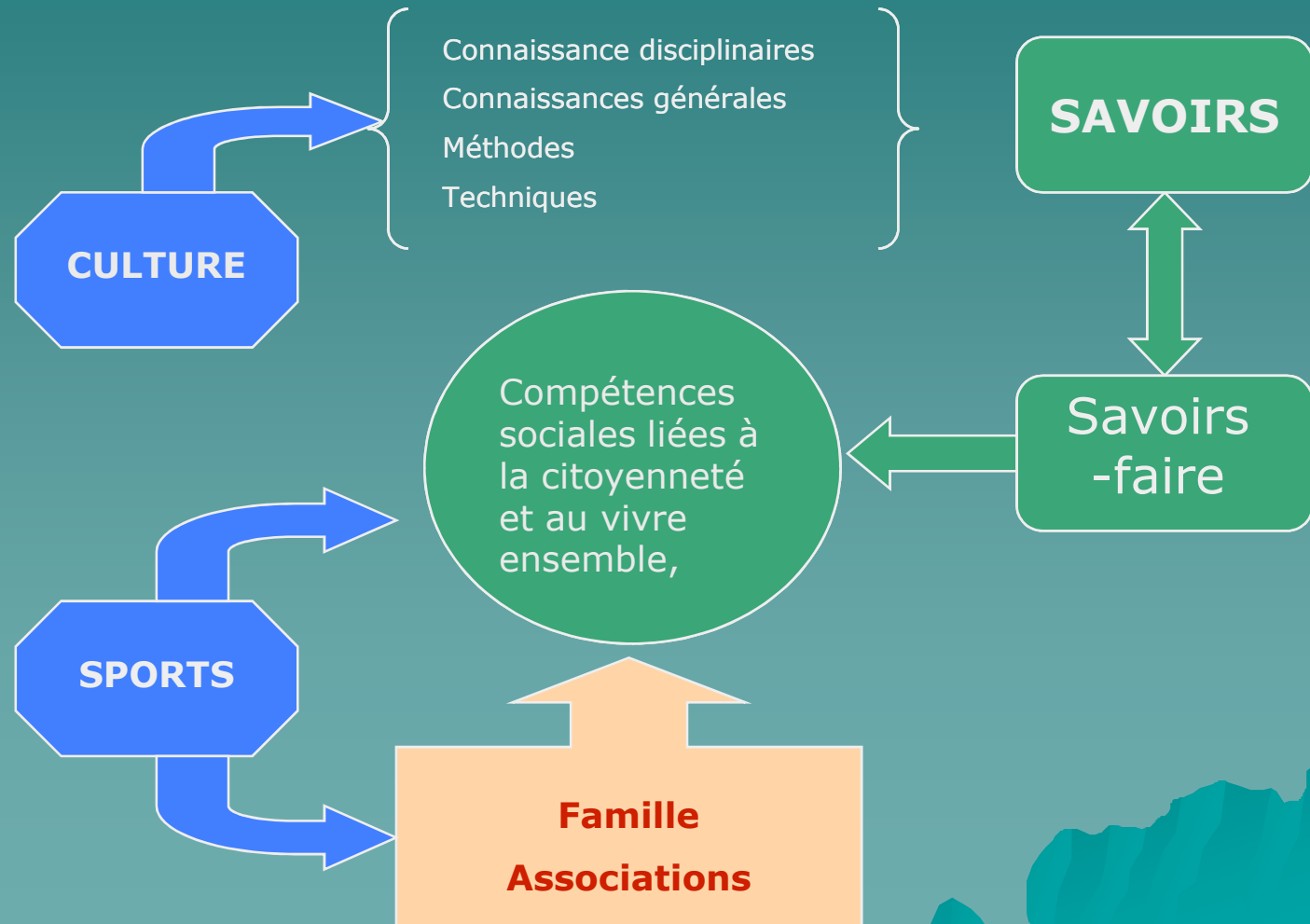
- Mémoriser / utiliser les informations
- Mettre en relation des éléments séparés
- Dépasser (décontextualiser)

On parle alors de **savoir-faire.**



A quoi renvoient les mots ? (Suite)

Scolarité





A quoi renvoient les mots ?

Accompagnement ?

Se joindre à quelqu'un pour le **suivre** ou le **guider**

C'est une notion récente que certains sociologues définissent comme une

« Présence physique, psychologique et professionnelle d'un intervenant dans une phase d'adaptation, de réadaptation ou d'intégration sociale dans le but d'assurer le bon déroulement de cette phase »



A quoi renvoient les mots ?

On désigne par « **Accompagnement à la scolarité** » l'ensemble des actions visant à offrir, **aux côtés de l'École, l'appui et les ressources** dont les enfants ont besoin **pour réussir** à l'École, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social .

(Extrait de la Charte Nationale de l'accompagnement à la scolarité)



Ces précisions sont importantes car elles permettent:

1. De distinguer l'accompagnement du soutien scolaire

Le soutien scolaire est dispensé dans le cadre et dans le temps scolaire, par des enseignants, à des élèves qui, provisoirement, ou sur une plus longue durée, ont besoin d'une aide personnelle ; le soutien peut prendre la forme de l'aide individualisée, de la remédiation, du tutorat, voire prendre place dans le cadre des études au collège."

L'accompagnement à la scolarité : l'aide est dispensée en dehors de l'école, dans un cadre partenarial, sur le temps périscolaire, par des intervenants variés.



Ces précisions sont importantes car elles permettent :

2. De Préciser les enjeux de l'accompagnement à la scolarité

- 1^{er} enjeu :** la réussite scolaire des **élèves défavorisés** (objectifs d'intégration et de cohésion sociale). Ils sont plus nombreux à connaître des difficultés d'apprentissage (retard scolaire, difficultés à assimiler les savoirs fondamentaux, suivi faible - voire inexistant - à la maison)
- 2^{ème} enjeu :** l'élargissement des centres d'intérêts des enfants et adolescents (apports culturels, méthodologiques etc.)
- 3^{ème} enjeu :** Le développement de **l'autonomie de l'élève** qui doit apprendre les moyens d'accès au savoir (objectif des TICE)
- 4^{ème} enjeu :** l'implication des familles dans le processus de réussite scolaire



L'accompagnement scolaire doit pouvoir proposer :

- 1. de fournir aux jeunes des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'acquisition des savoirs,**
- 2. d'élargir les centres d'intérêts des enfants et adolescents, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche,**
- 3. de valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leurs capacités de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre jeunes.**



Quelles conséquences sur le plan de la méthode ?

1. *l'identification et la caractérisation des difficultés et des besoins des élèves, en étroite **collaboration** avec les enseignants des écoles et des établissements concernés, pour proposer un accompagnement personnalisé ;*
2. *la constitution de groupes n'excédant pas quinze participants, avec la possibilité de les scinder en sous-groupes pour **faciliter l'aide personnalisée** ;*
3. *le renforcement de **l'implication des parents** dans leur rôle éducatif, facteur de meilleure intégration sociale ;*
4. *la recherche de l'adhésion des élèves et de leur famille pour favoriser leur participation tout au long de l'année."*



Quelles conséquences sur le plan de la méthode ? (suite)

La question de l'évaluation qui correspond à une triple exigence

1. Donner des objectifs lisibles à l'action d'accompagnement (progrès attendus, maîtrises espérées etc.)
2. Fournir des éléments à la contractualisation (avec les élèves, avec les familles, avec les institutions)
3. Etablir des bases de perfectionnement et de progression du dispositifs et de ses acteurs

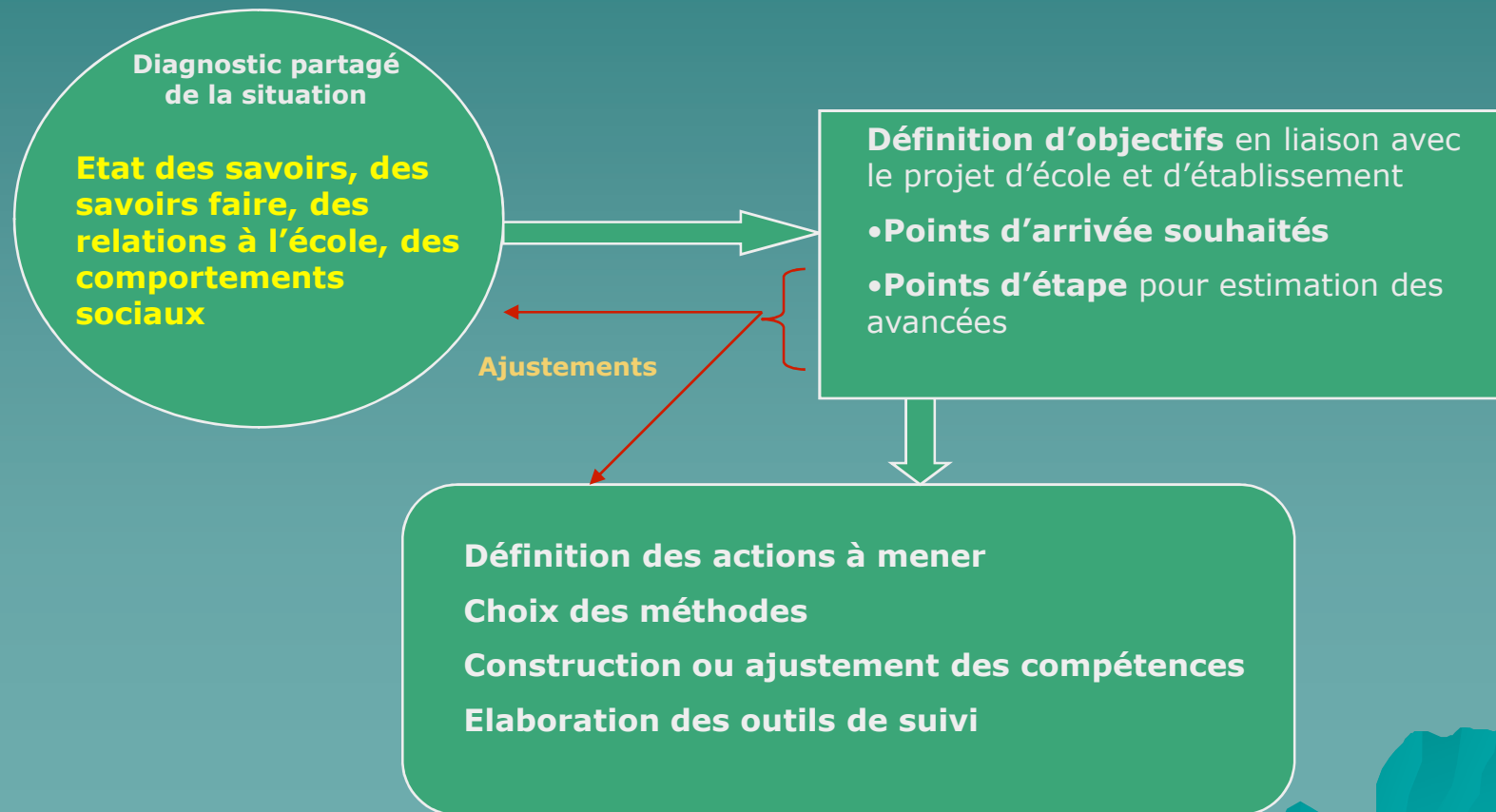


L'évaluation devrait pouvoir mesurer les effets positifs des dispositifs d'accompagnement à la scolarité en terme de :
Quelles conséquences sur le plan de la méthode ? (suite)

- **socialisation** : amélioration du comportement ainsi que des bénéfices psychologiques
- **modification du rapport à l'école et au travail scolaire** : maîtriser les routines matérielles de l'école : préparer son cartable, se servir de son agenda, organiser son travail, etc.



La démarche d'évaluation-projet





Questions à résoudre

1 – La question du calendrier

1-1-l'aspect timing

appel à projet

date limite de dépôt des projets

date limite de remise des bilans 2007/2008

date limite de notification des concours

date de début des actions 2008/2009

1-2-l'aspect opérationnel

définition des convergences avec des dispositifs voisins

harmonisation des calendriers, des ingénieries, etc



Questions à résoudre

2 – Le perfectionnement du dispositif

2-1- Comment en faire un dispositif « apprenant » ?

Quelles régulations ? types de rencontres, fréquences, etc
Séminaires de bilan, de Formation
Quelle animation, selon quel découpage,
etc.

2-2- Comment enclencher un processus de perfectionnement des accompagnateurs ?

Quelles formations, Quand ?,
Comment mutualiser le capital d'expérience ?



**Merci de votre
attention**



A propos de l'implication des parents

1 – les objectifs

- donner aux parents les outils du suivi scolaire
- assurer une meilleure lisibilité des enjeux scolaires
- faciliter les échanges entre les parents et les enfants

2 – les actions possibles

- contractualisation avec l'enfant, les parents, la structure : assiduité, rencontres régulières
- espace partagé autour des leçons
- espace partagé autour d'activités culturelles : bibliothèque, visites, spectacles, ludothèque, etc.
- rencontres régulières avec ou sans l'enseignant





Il importe que le diagnostic et le projet
A propos de la liaison avec les établissements
d'accompagnement s'articule avec les
projets d'écoles, et les projets
d'établissement en collèges et lycées.

De même, l'association porteuse de projet
doit se renseigner sur l'existence d'autres
dispositifs en faveur des enfants, des jeunes
et de leurs familles.

